orologique de Fribourg
ROMÈTRE
nt recueillies chaque jour
h et 1 et 7 h. du soir.

16	17	18	19	20	Octobre
					725,0
					720,0
					715,0
					710,0
					Moy.
					705,0
					700,0
					695,0
					690,0

IÈTRE (Centigrade)

16	17	18	19	20	Octobre	
11	0	1	0	3	7 h. matin	
12	2	8	5	12	1 h. soir	
11	2	5	5		7 h. soir	
2	0	1	0		*Minimum*	
11	2	8	5		*Maximum*	

RELL-FUSSLI & C

ile

transféré son
mier magasin,
(O. 803/639)
u l'honorer de
CH,
usanne.

n Lasson
premier rang **parmi**
tre la chûte et pour la
pas la qualité de **pro-**
l n'y a plus de racines
xiste pas quoique on
aux pour d'autres tein-
et les racines des che-
cheveux cesse en peu
nps que les racines ne
comme on le peut con-
a couleur des cheveux
uisible à la santé.
6 francs.
eur, *Fribourg, Place*
(O. 735)

gatoire
, lorsque vous viendrez
les éternels. (Evangile.)
ux que nous pleurons,
votion aux âmes du
auteur de « Allons au
times.
âmes du Purgatoire,
ntelles. Prix 1 franc.
ort, ses splendeurs,
. GASSIAT. Prix 60 c.
Purgatoire, d'après
Eglise et les révéla-
ar le R. P. H. FAURE,
gatoire, recueil de
auteur de *l'Eglise*
ècles, approuvé par
évêques de Langres
broché 3 francs.
l, ou les larmes de
de la patrie, d'après
docteurs et les saints,
URE, S. M. Prix 2 fr.
nait. Lettres de con-
r le P. BLOT. Prix
our le soulagement
gatoire, relié 1 franc.
QUE.

17me ANNEE. — NUMERO 246. **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (PIE IX.) SAMEDI 22 OCTOBRE 1887

J. I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

P. A. Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an.
SUISSE . . . . . Fr. 6 » 11 » 20 »
UNION POSTALE . . . » 10 » 19 » 36 »

BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**
La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.
Prix du numéro : 10 centimes.

Les **annonces** sont reçues par MM. ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

ELECTIONS
au Conseil national

CANDIDATS CONSERVATEURS

XXIe arrondissement

MM. Python, conseiller d'Etat ;
Cressier, Georges, receveur.

XXIIe arrondissement

MM. Wuilleret, Louis, avocat ;
Aeby, Paul, banquier.

XXIIIe arrondissement

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat ;
Grand, Louis, président.

LE PARTI DU « BIEN PUBLIC »
jugé par le MURTENBIETER

Hier, en répondant à M. le candidat Bourgknecht, nous avons été dans le cas de citer un très intéressant passage d'un article publié dans le dernier numéro du *Murtenbieter*. L'importance des aveux qui sont contenus dans ce passage, nous engage à le reproduire aujourd'hui et à prier les électeurs d'en tirer les conclusions.

Voici ce que dit la feuille moratoise :

Les deux groupes, les conservateurs modérés comme les radicaux, ont le **même programme** en ce qui concerne les **principes fondamentaux.** Tous deux veulent le **parachèvement de la Constitution fédérale de 1874.**

L'énergique intervention du *Bien public* en faveur de la **centralisation militaire,** de la **centralisation du droit** et pour le maintien des prescriptions de l'**article 27** ont montré à la *Liberté* d'un côté et aux radicaux de l'autre le **vrai but** que poursuivent les **conservateurs modérés** et avec quel courage ils **savent combattre pour les idées libérales.**

..... Le parti radical peut donc faire **alliance ouverte et cordiale** avec les bienpublicards **sans rien sacrifier de ses propres principes** et former une liste dans laquelle les tendances **très peu divergentes** des deux partis sont représentées.

Aussi, l'assemblée des délégués (radicaux et publicards) a-t-elle accepté cette proposition à l'unanimité et exprimé le vœu que cette alliance opportune fasse sortir ses conséquences **riches et fécondes,** non seulement aux prochaines élections, mais encore **dans d'autres circonstances.**

Voilà donc qui est entendu : les bienpublicards ont le **même programme** que les radicaux ; ils sont d'accord avec eux en tout ce qui concerne les **principes fondamentaux.** Or, quand deux groupes politiques ont le même programme et qu'ils défendent les mêmes principes, ne forment-ils pas un seul et même parti ? Jamais on n'avait dit plus clairement que ne le fait le *Murtenbieter* que les bienpublicards sont de vrais radicaux, couverts d'un masque troué de conservatisme.

Car, ce sont les bienpublicards qui sont entrés dans le camp radical, qui ont adopté les principes et le programme des radicaux.

En effet, toujours d'après le *Murtenbieter,* les deux groupes sont d'accord pour vouloir le **parachèvement** de la Constitution fédérale de 1874. On sait ce que fut cette Constitution ; repoussée par tous les conservateurs de la Suisse, elle réalisait le programme des radicaux les plus avancés. Eh bien, cette Constitution que les conservateurs fribourgeois rejetèrent, en 1874, par 21,368 voix, cette Constitution, qui ne trouva, à cette époque, dans le canton de Fribourg, que 5568 partisans, — pas même tous les radicaux, — cette Constitution ne suffit déjà plus : bienpublicards et radicaux sont d'accord pour vouloir la **parachever!**

Et en quoi consistera le parachèvement demandé ?

Dans la centralisation militaire, dans la centralisation du droit, dans l'extension de l'art. 27 au gré des radicaux. Le *Murtenbieter* a raison de signaler « l'énergique intervention du *Bien public* » en faveur de ce triple **parachèvement** de l'œuvre de 1874. Nous prenons acte aussi que c'est là le **vrai but** poursuivi en commun par les bienpublicards et par les radicaux. Donc, que tous les électeurs qui repoussent ce programme, ce but, se joignent à nous pour combattre les candidatures de l'alliance libérale-radicale.

Un peu plus loin, le *Murtenbieter* fait ressortir que les tendances des deux groupes sont **très peu divergentes.** Le *Bien public* se prétend conservateur ; or, n'y a-t-il pas une grande différence, une opposition complète, un véritable abîme entre les principes conservateurs et les principes radicaux ? En se rapprochant des radicaux ne s'éloigne-t-on pas des doctrines conservatrices ? Et quand le rapprochement va jusqu'à l'alliance, n'est-ce pas renier le parti conservateur ? Lorsqu'on n'a rien à renier de ses propres principes pour adopter le programme et les principes fondamentaux du radicalisme, n'est-ce pas la preuve qu'on est déjà radical ?

Nous comprenons la joie du *Murtenbieter* en constatant qu'il n'y a pour ainsi dire pas de différence entre les radicaux et les bienpublicards, qu'entre les deux groupes il y a **même programme,** accord sur les **principes fondamentaux,** des **tendances très peu divergentes,** et **alliance ouverte et cordiale.** Les radicaux sont, certes, dans leur rôle, en célébrant les **conséquences riches et fécondes** qui doivent résulter pour eux de cette attitude des bienpublicards. Ce qu'on comprend moins, c'est qu'après avoir tout fait pour mériter ces éloges de la feuille moratoise, le *Bien public* ose continuer à se dire conservateur. Que ferait-il de plus s'il était radical ?

Ce qu'affirme aujourd'hui le *Murtenbieter* avec une franchise étonnante, la *Liberté* s'est déjà permis quelquefois de le dire avec des précautions et des atténuations, et chaque fois, le *Bien public* est tombé sur nous ; il nous a traités de menteurs, de calomniateurs. Qu'il s'inscrive donc aussi en faux contre les assertions du *Murtenbieter !* Allons, du courage, démentez que vous ayez avec les radicaux, la communauté de programme et de principes fondamentaux ; démentez que vos tendances soient très peu divergentes des leurs, et que vous poursuiviez avec eux « le parachèvement » de la Constitution fédérale de 1874 !

Allons, ô *Bien public,* expliquez-vous à cet égard. Ce que nous dit le *Murtenbieter* est-ce bien le programme électoral de votre candidat ?

Des explications sont nécessaires. Les électeurs y ont droit. Il faut que l'opinion publique soit éclairée et renseignée.

Nouvelles fédérales

Chronique des élections fédérales. — Les radicaux tessinois entreprennent aussi la lutte dans le grand arrondissement du nord (le 41me) qui nomme cinq députés. Une assemblée radicale réunie jeudi à Locarno a décidé de porter dans cet arrondissement la liste suivante : M. l'avocat Censi, ancien conseiller national, M. le Dr Pedroli, ancien conseiller d'Etat, M. l'avocat Bruni, ancien député aux Etats, M. le Dr Sacchi, député au Grand Conseil.

Le *Bund* d'aujourd'hui consacre un article de fond de quatre colonnes aux affaires genevoises. Il fait le procès de MM. Favon et Gavard, qu'il accuse d'avoir voulu sacrifier M. Carteret. Puis, après une longue apothéose du vieux kulturkæmpfer, l'organe bernois engage vivement les Suisses allemands établis à Genève à soutenir de leur vote l'adversaire intransigeant du catholicisme.

De tout ce qui se passe à Genève, il nous paraît ressortir que ce sont les catholiques qui vont payer les pots cassés.

Suisse-Occidentale. — Les recettes des chemins de fer de la Suisse-Occidentale-Simplon se sont élevées, au mois de septembre 1887, à 1,432,000 fr., soit 96,000 fr. de plus qu'en septembre 1886. Pour les neuf premiers mois de l'année, les recettes s'élèvent à 9,864,667 fr., ce qui constitue sur la période correspondante de 1886 une augmentation de 513,805 fr.

Gothard. — Les recettes gothardistes de septembre se sont élevées à 1,100,000 fr. (890,876 fr. 56 en 1886). Les dépenses d'exploitation ayant été de 410,000 fr., il reste un excédent de recettes de 690,000 francs.

Du 1er janvier au 30 septembre 1887, la recette s'est élevée à 8,090,698 fr. contre 7,257,908 fr. en 1886. L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation a été de 4,617,715 francs.

Registre mortuaire. — A Genève, y compris les faubourgs (73,505 habitants), les décès, pendant le mois de septembre, se sont élevés à 113 (dont 35 dans les hôpitaux), soit une augmentation de 2 sur le mois précédent et de 11 sur le mois correspondant de 1886.

A Lausanne (32,956 habitants), les décès se sont élevés de 48 en août à 52 en septembre. A Fribourg (12,031 habitants), ils se sont abaissés de 27 en août à 23 en septembre.

Nouvelles des cantons

Réformes uranaises. — La Constituante d'Uri a voté à l'unanimité un postulat qui pose en principe l'assistance de l'Etat pour les aliénés pauvres et les enfants abandonnés, de même que la fondation d'une caisse de secours aux malades.

Les désordres de Stabio. — On se rappelle les incidents qui ont agité récemment cette commune tessinoise, déjà célèbre par le drame sanglant où le colonel Mola et M. le syndic Catenazzi jouèrent le principal rôle. Cette fois-ci, il s'agissait de conflits entre diverses familles influentes au sujet de l'élection du nouveau pasteur de la paroisse. Les dissidents sont allés jusqu'à des attentats à main armée, preuve nouvelle des inconvénients qu'entraînent les élections ecclésiastiques par le peuple.

Ces désordres, en seconde édition de Stabio, viennent d'avoir leur dénouement devant le tribunal de Mendrisio... qui a libéré tous les accusés !

Mais voici que l'agitation recommence. Des lettres de menaces ont été adressées à M. Torriani, rév. prévôt de la paroisse ; ces menaces ont déterminé M. Torriani à quitter Stabio, sans que ses paroissiens sachent où il est allé. De là grand émoi ; on craint de nouveaux désordres.

Exposition régionale. — Une exposition d'agriculture, comprenant spécialement des fruits et des légumes, a été ouverte à Einsiedeln le 16 octobre. On a constaté à cette occasion que nombre d'arbres fruitiers et de légumes réussissaient très bien à Einsiedeln, bien que cette localité soit située à une altitude de 2,800 pieds. — Des pommes, des poires, des prunes, des pruneaux, voire même des noix, sont venus à maturité.

Il est vrai de dire que le jour de l'ouverture de l'exposition les élèves des écoles se *lugeaient* dans les rues.

Emprunt neuchâtelois. — Le Conseil d'Etat de Neuchâtel présentera au Grand Conseil un rapport sur un emprunt de un million cent mille fr., au taux de 3 ½% et au cours de 98, destiné à consolider la dette flottante.

Finances lucernoises. — Le compte

Dernières dépêches

Derby (Angleterre), 21 octobre.

M. Gladstone a parlé hier soir, devant un meeting de quatre mille personnes, contre la politique du gouvernement à l'égard de l'Irlande.

Avant l'arrivée de l'orateur, la musique a joué l'hymne du prince de Galles, que l'assistance a sifflé.

Paris, 21 octobre.

Le général Caffarel a été écroué hier soir dans la prison de la Conciergerie.

Berlin, 21 octobre.

L'empereur est arrivé ce matin à 8 heures à Berlin, revenant de Baden-Baden.

Il était accompagné de son petit-fils le prince Guillaume.

Londres, 21 octobre.

Le baron Stern, grand financier de Londres, est mort.

Londres, 21 octobre.

Le lord-maire a convoqué le Comité formé l'année dernière pour secourir les indigents, afin de remédier aux misères actuelles.

Londres, 21 octobre.

Dans une réunion des libéraux-unionistes à Sunderland, lord Churchill a examiné le programme exposé par M. Gladstone à Nottingham. Lord Churchill admet le suffrage universel qui ressort du programme de M. Gladstone. Il admet aussi la suppression des substitutions, mais sans effet rétroactif.

Il veut le libre échange, et l'extension du gouvernement local ; mais il repousse comme immorale la suppression de la religion d'Etat, et il invite les Anglais à ne pas se laisser influencer par les doctrines sentimentalistes de M. Gladstone.

Le *Times* dit que lord Churchill est allé un peu au delà des sentiments du parti conservateur ; mais son discours montre que les conservateurs eux-mêmes sont devenus libéraux.

Rome, 21 octobre.

L'épiscopat de la province de Turin vient d'adhérer solennellement à la Lettre de N. S. Père le Pape à S. E. le cardinal Rampolla.

Les évêques du Piémont, signataires de ce document, revendiquent la paix entre l'Etat et l'Eglise dans les conditions voulues par le Saint-Père.

S. Em. le cardinal Bianchi a été nommé préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Le pèlerinage français a quitté Rome hier en deux groupes. Avant le départ, les ecclésiastiques du pèlerinage, au nombre de six cents, ont été reçus en audience par le Souverain-Pontife.

L'*Osservatore romano* dément la nouvelle publiée par le *Standard*, d'après laquelle le Pape aurait chargé une commission de cardinaux d'examiner la loi des garanties.

Berne, 21 octobre.

De nombreux distillateurs viennent au palais discuter avec le bureau des alcools. Le prix admis par la direction du monopole des spiritueux sera d'environ 80 fr. Le prix que proposaient les Soleurois était sensiblement plus élevé que celui des Bernois, ces derniers ayant mieux connu la pensée du Palais. Cependant les Soleurois seront admis à baisser leurs prix, car on estime qu'ils ont été joués par leurs collègues de Berne.

Berne, 21 octobre.

Le Grand Conseil bernois sera très probablement convoqué pour le 21 novembre en session extraordinaire.

La grande commission pour la protection des brevets d'invention, que le département fédéral du commerce et de l'agriculture a composée de membres des Chambres fédérales et d'experts, se réunira le 25 courant.

Berne, 21 octobre.

La séance du Conseil fédéral d'aujourd'hui a été très courte. A 10 heures, elle était déjà terminée. Le bulletin des décisions prises n'a pas encore paru.

d'Etat du canton de Lucerne pour 1886 boucle par un boni de 77,662 fr. 24 cent. La fortune de l'Etat s'élevait fin 1886 à 5,062,302 francs 60 cent.; elle s'est accrue de 87,476 francs.

Les dissidents. — La *Gazette de Lausanne* — c'est décidément leur organe — s'est chargée de nous apprendre que, dans une réunion tenue à Monthey par un jour de grande foire, un groupe de conservateurs dissidents avait décidé d'opposer aux candidatures de MM. Bioley et de Werra celle de l'intelligent M. Gaillard et de feu le président du Grand Conseil, M. Chapelet. Pour l'édification de nos lecteurs, nous tenons à leur faire connaître sans plus de retard la composition de l'assemblée imposante dont a parlé si complaisamment la feuille vaudoise. Or, donc :

1° M. Chapelet, ancien préfet sous M. Allet (révoqué) ;

2° M. Zum-Offen, ancien préfet (démissionnaire ! on sait pourquoi) ;

3° M. Martin, ancien greffier, révoqué ;

4° M. Chervaz, ancien gendarme et exorateur de l'assemblée de Vernayaz.

Tels sont, et nous sommes bien informés, les *nationaux-indépendants* qui amèneraient une scission dans le parti conservateur bas-valaisan. Faut-il que la *Gazette de Lausanne* soit bien renseignée, et ne prend-elle pas les désirs de son correspondant-candidat pour des réalités ?

(Ami du Peuple valaisan.)

Correspondance de Neuchâtel

UNE FÊTE CATHOLIQUE A NEUCHATEL

Neuchâtel, le 19 octobre.

Vous avez déjà donné un petit compte-rendu de la touchante démonstration dont M. le curé de Neuchâtel vient d'être l'objet de la part de l'importante paroisse qu'il dirige depuis 25 ans. La fête a pris un tel caractère à la fois d'intimité et de grandeur, que nous vous envoyons quelques détails encore. Les nombreux amis que M. le curé Berset compte en Suisse, dans les rangs du clergé et parmi les laïques de distinction, nous en saurons gré. M. le curé lui-même voudra bien nous le pardonner; l'ange ne disait-il pas à Tobie et à son fils : « qu'il est glorieux de découvrir et de publier les œuvres de Dieu. »

Il nous semble en effet que s'il y a toujours une grande gloire pour Dieu et de grands mérites personnels dans un apostolat persévérant de 25 années consacrées à une même paroisse, cette gloire et ces mérites grandissent encore lorsqu'il s'agit d'une paroisse aux éléments disparates, à la population flottante, souvent aigrie par le malheur et livrée à l'influence de personnes qui ne partagent pas la même foi. Bien plus, il n'y a pas seulement à lutter contre l'indifférence religieuse ou à vaquer aux occupations d'un ministère toujours laborieux, mais tranquille, comme c'est le cas au sein de populations catholiques; il faut encore montrer sous son vrai jour cette religion qu'on n'a connue qu'à travers d'injustes préjugés, la faire accepter et lui conquérir le respect.

M. le curé de Neuchâtel est arrivé à cet heureux résultat. Apportant dans ses relations la force du caractère et la droiture de l'âme, ainsi que beaucoup d'indulgence et de bonté, il a facilement gagné la sympathie même de la population protestante. Ses procédés pleins de tact à l'égard de l'autorité civile lui ont valu la bienveillance des différents gouvernements qui se sont succédé. Sous l'influence de cette paix bienfaisante, M. le curé a pu consacrer à la création et au développement des œuvres paroissiales sa grande intelligence des affaires et son habileté administrative. L'hôpital de la Providence, d'abord bien modeste, a pris les proportions d'un établissement d'utilité publique de premier ordre ; des écoles libres se sont fondées sous la direction des Frères de la doctrine chrétienne, qui ont apporté au milieu de nous le bienfait de la science et l'exemple de leur piété. Un orphelinat s'est ouvert aux enfants pauvres et délaissés, grâce au zèle et au dévouement des Sœurs hospitalières de Besançon. C'est donc un apostolat fécond que ces 25 années qui viennent de s'écouler, et l'on comprend que la paroisse, fière et heureuse, se livre aux sentiments de la reconnaissance.

Mgr notre évêque a bien voulu, malgré ses grandes fatigues, donner au jubilaire un témoignage particulier de sa bienveillance en lui accordant l'honneur de sa présence ; c'est une récompense méritée par les nombreux travaux de M. le curé Berset ; c'est aussi un encouragement pour l'avenir qui s'annonce pour lui sous le présage de plus grandes fatigues encore.

Dimanche, Monseigneur a célébré la messe matinale, revêtu d'une superbe chasuble de soie moirée avec filon d'or, qu'une famille généreuse avait offerte à M. le curé. L'assistance, presque tout entière, s'est approchée de la Table Sainte pour recevoir le Dieu de l'Eucharistie.

Déjà longtemps avant l'heure fixée pour l'office solennel, une foule nombreuse se presse calme et recueillie dans l'enceinte de l'église, construite pour d'autres temps, et qui a prouvé une fois de plus son insuffisance devant le nombre toujours croissant de la population catholique.

Rien de beau pourtant comme cette petite église avec ses décors qui se jouent à l'entrée du chœur. Ils sont exécutés d'après un plan artistement conçu.

Une inscription qui exprime les sentiments de tous en suit gracieusement le pourtour; elle est écrite en lettres d'or sur un fond bleu d'azur, que borde une fine guirlande de mousse. De riches festons croisés se détachent du cintre pour tomber en cascades ondoyantes des deux côtés. Au milieu, les initiales de M. le curé, tracées en mousse légère parsemée de fleurs, se dessinent sur un fond de verdure ; au-dessous, de nouveaux festons descendant en double chute, flottent négligemment, pendant que les colonnes qui soutiennent le cintre sont dissimulées dans toute leur hauteur derrière deux grandes draperies relevées à l'italienne.

A 10 heures, l'office commence ; plusieurs prêtres sont présents. M. le curé s'avance à l'autel assisté de deux de ses anciens vicaires ; tous trois sont étincelants sous le magnifique ornement drap d'or par lequel la paroisse a voulu prouver à son bien-aimé jubilaire son affection et sa reconnaissance ; le calice, d'une grande beauté, qui pour la première fois va servir à l'auguste sacrifice, est offert par une bienfaitrice dont la main généreuse est toujours ouverte aux œuvres catholiques.

M. le curé ne peut s'empêcher d'une émotion facile à comprendre, que l'assistance partage et que bientôt l'orgue traduit en murmurant les plus touchants accords.

Bien des paupières se sont humectées de larmes au chant d'un cantique de circonstance qui accueille le jubilaire. Les paroles et la musique expriment le sens de la fête dans la plus harmonieuse des poésies : c'est le prélude à la messe, qui est exécutée avec une rare perfection.

Mais où l'émotion va grandissant, c'est à la fin de l'évangile lorsque Monseigneur gravit les degrés de cette chaire où, à plusieurs reprises depuis sa rentrée de l'exil, il a fait entendre son incomparable éloquence si riche d'à propos, de douces délicatesses et de profonds enseignements. Sa Grandeur redit l'origine du sacerdoce catholique, qu'il suit dans sa transmission ininterrompue à travers les siècles ; il retrace les nombreux devoirs et la grande responsabilité qu'assume l'élu du Seigneur, quand il est appelé au redoutable ministère de pasteur des âmes. Il montre ensuite l'action bienfaisante et moralisatrice du bon prêtre au milieu du peuple qu'il sanctifie. En formant les hommes pour l'avenir il les rend meilleurs pour le présent ; les vertus qu'il leur demande pour mériter le ciel sont aussi celles qui procurent la félicité sur la terre.

Toute l'assistance a déjà reconnu le jubilaire dans ce portrait du prêtre fidèle et dévoué, qui ne voit que Dieu à faire connaître et des âmes à sauver.

Monseigneur jette ensuite un regard sur ces vingt-cinq années qui se sont écoulées, emportant avec elles le poids de durs labeurs, mais laissant tant d'œuvres que nous admirons. Cette paroisse, qui nous apparaît à ses débuts comme le petit grain de sénevé, a grandi dans des proportions étonnantes et les nombreuses institutions, qu'elle peut compter avec joie, nous prouvent assez le zèle infatigable et l'abnégation persévérante de son pasteur.

M. le curé répond par quelques mots qui montent d'un cœur ému à ses lèvres tremblantes. Il remercie Monseigneur d'avoir bien voulu assister à cette fête due à l'initiative de la paroisse. Il ajoute ensuite avec beaucoup de délicatesse que si quelque bien s'est opéré, ce n'est pas à lui que la gloire en revient, mais à Dieu et à de nombreux collaborateurs. Toujours les évêques lui ont donné dans Messieurs les vicaires des auxiliaires intelligents et dévoués. Les différentes institutions paroissiales ont à leur tête des comités composés d'hommes de cœur, actifs et généreux. M. le curé exprime aussi sa reconnaissance aux autorités civiles qui toujours lui ont témoigné leur sympathie et une bienveillance marquée.

A midi, le comité de paroisse ainsi que les deux comités de l'hôpital et des écoles se réunissent à la cure et nous donnent par leur cordiale intimité le beau spectacle d'une famille autour de son chef. Deux grandes pensées dominent toutes les conversations et inspirent de nombreux toasts : reconnaissance pour le passé et espérance pour l'avenir. Il faut à la paroisse une nouvelle église et les vœux les plus ardents montent vers Dieu pour qu'il accorde une longue vie encore à M. le curé dont l'expérience et l'activité sont un garant de succès dans une telle entreprise. La note gaie a eu un digne représentant dans la personne de M. le curé du Locle, qui nous a donné une poésie en patois qu'on peut appeler un véritable chef-d'œuvre.

Le soir, la paroisse tout entière se retrouve à l'église pour entendre encore une fois la parole de son évêque. Monseigneur parle d'abord de l'unité catholique qui fait notre gloire et notre force au milieu du chaos moderne de tant d'opinions qui naissent aujourd'hui pour mourir demain ; il demande qu'on la conserve toujours intacte en se groupant étroitement autour de M. le curé dont il faut faciliter la lourde charge administrative. Mais il manque un couronnement à toutes les œuvres paroissiales ; cette petite église est placée à une distance qui en rend l'accès difficile ; elle est devenue insuffisante ; elle doit faire place à un édifice plus spacieux et mieux approprié aux besoins de la paroisse. Monseigneur voit avec joie que cette grande et noble idée rencontre partout un bienveillant accueil.

Le *Te Deum* clôture cette journée d'une si touchante manifestation, féconde en prières et en bonnes résolutions.

Le lendemain matin Monseigneur, accompagné de M. le curé et du Comité de paroisse, a visité les terrains qui pourraient se prêter à l'emplacement de la future église. Le choix de Sa Grandeur s'est arrêté sur le beau massif que beaucoup de Fribourgeois connaissent pour avoir visité l'Exposition d'agriculture. D'après un avant projet, la façade principale se dresserait à la place même qu'occupait la porte d'entrée, pendant que le chœur se prolongerait vers l'entrée de la cantine. On nous a même dit que cet emplacement est celui que le conseil municipal a proposé au Comité de paroisse. Espérons que Dieu bénira les efforts de M. le curé en lui permettant de réaliser bientôt cette grande entreprise.

Petite chronique des cantons

Plusieurs événements tragiques se sont passés ces jours dans le district de Nyon. A Myes, un fermier tue son fils dans une rixe. A la Rippe, un jeune homme rentrant à cheval au logis est jeté à terre par sa monture et se rompt la nuque en tombant. A Nyon même, enfin, un cultivateur âgé de 60 ans environ, se brise le crâne en se précipitant sur l'enrochement du quai. — Puisse ce troisième accident clore la série.

— Mercredi, à la nuit tombante, un splendide lièvre est venu s'égarer dans une course folle à la rue du Sentier, à la Chaux-de-Fonds.

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que ce léger animal a été capturé vivant par deux gamins, exploit que peu de chasseurs, sans doute, ont à leur actif réel. Poursuivi par les deux gamins, le lièvre se réfugia d'abord dans une cave, par le soupirail ouvert, en ressortit bientôt, et sauta de là dans un petit hangar par la fenêtre ouverte du rez-de-chaussée. C'est là qu'il fut pris.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Paris, 20 octobre.

Un réveil paraît se produire dans la littérature qui était descendue dans les bas-fonds de l'ordure. Quelques écrivains de race veulent réagir contre cette prose immonde qui avait seule, en ces dernières années, les honneurs de la lecture. Dans ce but, ils ont fondé la *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg*, publication littéraire et scientifique. Son directeur, M. Arsène Houssaye, dans une très belle préface, s'adressant à son ami Alphonse Karr, retrace leurs premiers pas dans la vie littéraire et lui développant le programme de la nouvelle *Revue* lui fait un chaleureux appel pour reprendre ensemble les vieux combats en faveur du *grand, du beau et du vrai*, que menacent d'étouffer les décadences du siècle. Il y a dans cette étude des pages qu'il faut citer tout entières. Elles seront la meilleure réponse à cette société décrépie et blasée qui veut de la littérature sans art et sans Dieu.

« L'heure de la retraite n'a pas sonné. La bataille du bien et du mal se continue plus ardente et plus aveugle que jamais. Jetons-nous à nouveau dans la mêlée avec l'ardeur de nos jeunes années.

« Avant tout et après tout, mourons dans l'impénitence finale des passionnés de lumière et de vérité. La lumière, l'âme de la vie ! La vérité, le seul idéal qui ne trahisse pas !

« Nos amis, mon cher Karr, diront que je vais brûler mes derniers vaisseaux, comme vous avez brûlé les vôtres. Mais nous n'avons jamais eu de vaisseaux.

« Et moi je ne veux plus m'embarquer que sur l'esquif aérien qui m'emportera dans les océans du ciel. Car vous savez que je veux mourir avec l'espoir en Dieu.

« Ceux, qui aujourd'hui, ne croient à rien, me regarderont partir avec un défi, mais ils ne m'empêcheront pas de penser que ceux qui

---

94 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

AUBANON
CINQ-LIARDS

PAR CHARLES BUET

Comme le bonhomme, effaré, laissait voir une soudaine et profonde terreur, Dalzon de la Fournière, pour lui rendre la sécurité et dissiper sa frayeur, poursuivit en souriant :

— Songez que si, d'aventure, M. le receveur des domaines vous mandait pour avoir des explications sur ce trésor, il serait dangereux pour vous de mentir... D'autant plus que vous n'avez fait aucune déclaration... Et le fisc ne badine pas !...

— Ah ! fit Aubanon en poussant un grand soupir... Ce n'est donc que du trésor qu'il s'agit ?

— Et de quoi voulez-vous qu'il s'agisse ?... Après tout, on ne peut vous imputer qu'un délit... A moins que...

— A moins que ?... interrogea Aubanon, anxieux.

— Je vous dirai cela tout à l'heure, maître Aubanon. Eh bien ! donc un de ces jours...

Pour reproduire ce feuilleton traiter avec l'auteur.

bientôt... demain, peut-être... j'irai voir ces fameuses caves de la Cellerie... si humides... Ce sera une vraie descente de justice !... Elles sont fort obscures, ces caves ?... Nous emporterons des lanternes... Et à propos de lanterne, maître Aubanon, vous ne connaissez pas celle-ci ?

Il enleva un lambeau de serpillière et fit voir la lanterne en cuivre, à grosses vitres rondes.

— Et comment voulez-vous que je la connaisse ? répondit hardiment Aubanon, qui commençait à s'impatienter et que les questions du juge d'instruction, hachées... entrecoupées de sourires, de mines équivoques, tantôt précipitées et tantôt psalmodiées lentement, semblaient mettre à la torture.

Il ajouta, d'un ton bourru :

— C'est la première fois que je la vois.

— La première fois ?... Guguin affirme que c'est bien celle que Raymond Pascal emporta dans sa chambre, le soir où il fut assassiné... Et votre servante l'a retrouvée... entre des pierres... sous des herbes... Tout près de ce tombeau brisé pendant la guerre des parpaillots... Il y a une porte qui s'ouvre dans le mur du cloître... près de ce tombeau, et cette porte, coupée dans le mur du cloître, communique avec la Cellerie... Savez-vous s'il y a longtemps qu'elle n'a été ouverte ?

— Non ! répliqua brusquement Aubanon, harcelé.

— Il est bien fâcheux, décidément, que vous ayez été malade, le jour où l'on tua Pascal.

— Pourquoi ?...

— Parce que... Suivez mon raisonnement. L'assassin a pénétré évidemment chez Pascal par le cloître ruiné de Saint-Liguaire, et s'est enfui de même par les ruines, une fois son crime accompli, et après avoir caché cette lanterne... Peut-être... pour s'enfuir... est-il passé par cette porte...

— Impossible !... elle est fermée à clef... au verrou... Et moi-même, la veille, j'ai posé une douzaine de planches sur l'ouverture, de mon côté.

— La veille ?... La veille de quel jour ? s'écria Dalzon qui, cette fois, ne put dissimuler son émoi.

Aubanon, défiant, le regarda :

— Est-ce que nous jouons aux propos interrompus, monsieur le juge ? demanda-t-il nettement, et tandis qu'un voile de pâleur s'étendait sur ses traits convulsés. La veille du jour où Pascal fut tué, pardi ! car les ruines de Saint-Liguaire ne sont séparées de la route que par une haie de troënes et de houx. C'est par là qu'il a dû passer... l'autre ! Car pourquoi serait-il venu se jeter dans la gueule du loup, en s'aventurant chez moi, à la Cellerie. La veille, brave juge ! Le lundi...

— Impossible ! déclara Dalzon, enfin convaincu, mais qui voulait pousser à bout cette terrible expérience. Car vous venez de le dire et de le répéter à mainte reprise : la veille du jour où Pascal fut tué, vous étiez dans votre lit, grelottant la fièvre, depuis quatre jours...

— Demandez à Blandine, balbutia Aubanon, atterré.

— Oui, certes. J'ai fait citer cette fille... Elle viendra... Dites-moi ; c'est avec du plâtre et du mortier que vous avez réparé la muraille de cette cave ?... Les traces de ce travail sont fraîches encore, sans doute ?

— Où voulez-vous en venir ? balbutia le misérable, qui se perdait dans les complications de cet interrogatoire comme un enfant dans les allées enchevêtrées d'un labyrinthe. Ah ! ça, monsieur de la Fournière, il est temps que je vous quitte, moi. Vous gardez le reliquaire, n'est-ce pas ?

Dalzon poussa un soupir. Il hésitait encore. Que faire ?

A ce moment, on heurta à la porte du cabinet.

— Entrez ! cria le juge.

Il ajouta, s'adressant à Aubanon :

— Veuillez attendre un instant... j'ai à causer encore avec vous.

Et à Chapeaulx, à voix basse, rapidement :

— Transcrivez en due forme ce que vous venez de sténographier. Et tenez prêt un mandat de dépôt...

— Il faudrait, repartit Chapeaulx, très pâle, également à voix basse : ne faudrait-il pas requérir un serrurier, un maître-maçon ?

— Monsieur le juge... murmura un huissier, qui venait d'entrer.

Dalzon l'interrompit d'un geste, et, clouant Aubanon sur son siège par un de ces regards auxquels nul homme ne résiste :

— Permettez ! ordonna-t-il... Restez assis, maître Aubanon. Je suis à vous tout à l'heure.

Et à l'huissier, à voix basse et rapidement :

— Qu'y a-t-il, Perronneau ?

— Monsieur le juge, c'est M. Maudley, M. Séneschal, M. Thomasset, puis la petite demoiselle Pascal et la Théotiste de Notre-Dame-d'Anduche... Tout ce monde veut parler à M. le juge tout de suite, pour des révélations.

(A suivre.)

croient en Dieu vont à Dieu. Les autres restent en chemin, à moins qu'ils n'aillent au diable. »

. . . . . .

« Si vous ne présentez que ce qui est, sans les rayonnements de l'art et les reflets de l'infini, pourquoi voulez-vous que je vous lise? Tout est un spectacle, sans doute, mais j'aime mieux voir ce spectacle sur le théâtre de la vie que dans vos ouvrages. Qui m'assure qu'à votre insu vous n'avez point altéré les traits de vos modèles?

« Décrire pour décrire à quoi bon? Les images ne sont pas des ressemblances? elles ont passé par la lanterne magique de notre souvenir: elles se sont transformées au contact de nos sentiments les plus intimes. La campagne que je vois seule n'est plus celle que je vois à deux. Le coucher du soleil que je contemple avec un rayon d'espérance dans l'âme ne ressemble point à celui que je considère un jour de désenchantement.

« Une scène des Alpes me touche sans que j'aie les moyens de constater à quel point la réalité s'y trouve; c'est que derrière la profondeur des lignes de verdure et l'élévation des montagnes, je sens la profondeur et l'élévation plus solennelles encore d'une grande âme.

« Les procédés du moulage et du daguerréotype, appliqués aux lettres, ont donc le tort de rétrécir singulièrement le point de vue.

« Donc, en face de la vérité, il faut l'art; donc en face du réalisme, il faut l'idéal.

« Aux multitudes montrons du doigt les collines saintes que commence à blanchir la lumière. Le travail est la loi de l'humanité, la loi du poète, la loi de Dieu. N'est-ce pas Dieu qui travaille éternellement dans la nature?

« Le repos de l'homme est l'ennui; l'ennui, qui est une impiété, rouille l'intelligence, ce pur esprit sorti comme un soleil des mains du Créateur. »

. . . . . .

« N'achevons pas de perdre le génie de notre race dans les chinoiseries politiques, dans les vaines promenades tonkinoises; dans le fumier des écuries de Newmarket, dans les nuages de la philosophie allemande; dans cette blague cosmopolite; dans cette brutalité des mœurs qui ne rappelle pas que *urbanité* est un mot français; dans ce cabotinage qui, confondant les geais et les paons, met le poète à la place du comédien et le comédien à la place du poète, dans cette orgie financière qui a passé le Rhin comme les barbares du Ve siècle.

. . . . . .

« Le siècle a éparpillé ses forces, tantôt en vaines batailles, tantôt en vaines disputes. La poésie a eu ses jours de féerie, mais autant en emporte la gloire. La science a eu ses jours de prodige, mais elle a eu le tort de diminuer Dieu, quand elle ne l'a pas nié. — Plus d'un sage dira que la France des Etats généraux était plus belle que ne le sera la France de 1889; nul ne doute de la vaillance de notre armée, mais j'ai beau chercher, je n'y vois pas tous les maréchaux de Napoléon, ni Napoléon lui-même.

« Tout est troublé. Nous donnons des missions pour aller découvrir des ruines, sans nous apercevoir que tout chancelle autour de nous. « La terre tremble, et vous voulez bâtir. « Prenons garde au sable mouvant! avant de construire l'édifice de nos destinées, jetons du ciment romain sous nos pas. » Pour cela, que faut-il? Le respect du passé et de l'avenir.

« Dans notre religion pour la France, dans notre respect pour son histoire d'hier comme pour son histoire de demain, nous voulons aujourd'hui rallier au bord de l'abîme tous les esprits, français, rien que les esprits français pour prêcher la raison d'Etat et défendre l'intégrité de la race. »

Pour le Jubilé de Léon XIII

Le Congrès de la République de l'Equateur a décrété que le 31 décembre prochain sera considéré comme une fête civile, à cause du jubilé sacerdotal du Saint-Père.

Le pouvoir exécutif fera célébrer dans toutes les cathédrales de la République une messe solennelle suivie du *Te Deum*.

Honneur au peuple de Garcia Moreno! Honneur au gouvernement qui marche sur les traces du grand homme d'Etat catholique!

Le Jubilé de Léon XIII

Léon XIII a définitivement arrêté le programme des fêtes du Jubilé.

Le 31 décembre, le Pape célèbrera lui-même, au Vatican, une messe jubilaire.

Le 1er janvier, il recevra solennellement les cardinaux, les archevêques et évêques étrangers et toutes les notabilités venues de tous les coins du monde catholique.

Le 2 janvier aura lieu l'ouverture de l'Exposition du Vatican.

Le 6, le Pape procèdera à la canonisation de nouveaux saints.

Les affaires Wilson et Cie

L'affaire du trafic des décorations prend des proportions désastreuses. La honte en rejaillit jusque sur la famille du président de la République. M. Wilson, gendre de M. Grévy, a été accusé d'avoir lui aussi fait décorer non seulement ses amis, mais surtout ses fournisseurs dont il soldait les comptes de cette manière. M. Wilson a déclaré que c'était une calomnie.

Aujourd'hui on lui reproche un fait plus grave. Il aurait réussi à faire dispenser de grands banquiers de Paris, les sieurs Dreyfus, du payement des droits d'inscription au sujet d'un procès engagé par ces messieurs, et aurait ainsi frustré le fisc d'une somme de 150,000 fr.

M. Wilson a dû convenir que le fait était exact en lui-même, mais que la responsabilité en revenait à M. Dauphin, ancien ministre des finances. Les journaux ajoutent que M. Grévy lui-même avait été autrefois l'avocat des sieurs Dreyfus et qu'il serait intervenu pour les faire exempter du paiement des droits d'inscription dont il s'agit.

Un discours de M. Goschen

M. Goschen a prononcé un discours hier, à Bradford, devant une réunion unioniste.

Le chancelier de l'Echiquier a déclaré que le gouvernement était bien décidé à continuer de marcher dans la voie politique qui lui a été tracée aux dernières élections générales.

Les nationalistes irlandais pourront tenir des meetings à minuit; la question est moins de leur interdire la liberté de la parole que de mettre un terme à leurs agissements criminels et de supprimer les persécutions auxquelles sont en butte les loyaux sujets de la reine.

M. Goschen déclare qu'à la prochaine session, le parlement s'occupera d'autres affaires que de celles de l'Irlande, et que, s'il est nécessaire, on prendra à l'égard de ce pays des mesures plus énergiques encore que celles d'aujourd'hui.

Le pèlerinage de la Mecque

On écrit de Djeddah:

Le pèlerinage de la Mecque s'est effectué cette année sans incident notable. Il y a eu cependant des difficultés soulevées par les autorités du Hedjaz, au sujet de la route que devaient suivre les pèlerins dans leurs pérégrinations sur le territoire sacré de l'Islam, mais elles ont momentanément disparu à la suite des protestations énergiques du consulat de France à Djeddah, agissant au nom des Algériens et des Tunisiens.

On sait que le pèlerinage consiste principalement dans des fêtes religieuses célébrées dans les environs de la Mecque, au mont Arafa et dans la vallée de Mina.

De toutes les parties du monde, les Musulmans accourent pour y assister, après quoi, ils sont tenus d'aller visiter et porter leurs offrandes au tombeau du prophète qui se trouve à Médine.

Deux routes peuvent être suivies pour aller de la Mecque à Médine; celle de terre, qui se fait à dos de chameau, en caravanes, au milieu de souffrances très vives occasionnées par le climat brûlant de l'Arabie, et de dangers fort sérieux encourus par les voyageurs, qui ont à traverser sur leur route des contrées occupées par des nombreux Bédouins pillards et féroces, et celle de la mer, qui est beaucoup moins longue, moins dispendieuse, avec une sécurité absolue, tout au moins sur les grands vapeurs du jour, inabordables aux petites embarcations des pirates Bédouins de la côte.

En 1886, les pèlerins commencèrent à s'apercevoir de la différence entre les deux routes, et bon nombre d'entre eux, les Algériens en tête, au nombre de 3 à 400 se rendirent à Médine par mer. Ils s'en trouvèrent bien, et le racontèrent. Aussi en 1887 c'étaient des milliers de pèlerins qui se mettaient en route de la Mecque pour Djeddah, afin d'y embarquer à destination de Médine par Jambo.

Les autorités de la Mecque, lésées dans le profit qu'elles retiraient du transport des voyageurs par terre, s'émurent, et défendirent aux Algériens de prendre la voie de mer. Mais ceux-ci, déjà rendus au port d'embarquement au nombre de 3 à 4,000, refusant d'obéir, persistèrent dans leur résolution de prendre la voie la plus rapide et la plus économique, si bien que des désordres allaient éclater, lorsque l'intervention du consul de France à Djeddah vint apaiser la discorde. Les autorités turques cédèrent, et les Algériens purent prendre la mer, où ils furent suivis par une quantité considérable d'autres pèlerins.

On estime à plusieurs millions les pertes faites par les autorités de la Mecque à la suite de ce changement d'itinéraire.

Courrier télégraphique

LONDRES, *20 octobre*. — Un rassemblement, formé d'environ trois mille ouvriers, s'est réuni ce matin à Hyde Park et a décidé d'envoyer une députation au ministre de l'intérieur.

Les chefs du mouvement ont prié la foule de ne pas accompagner les délégués; les manifestants ont néanmoins suivi la députation jusqu'à Piccadilly où la police les a chargés et dispersés.

Trois délégués ont été admis au ministère de l'intérieur.

M. Gladstone a exposé à Nottingham le programme que les libéraux doivent chercher à réaliser après le règlement de la question irlandaise. Ce programme comprend: la réforme de l'organisation parlementaire; la réforme des lois agraires en vue notamment d'abolir la substitution; l'extension du gouvernement local; la décentralisation; la réforme des lois sur les spiritueux; la suppression de la religion d'Etat en Ecosse et dans le pays de Galles.

M. Gladstone ne veut pas se lier d'avance sur les détails du gouvernement de l'Irlande et il évitera d'adhérer personnellement à toutes les propositions qui pourraient entraver la solution, mais il déclare indispensable que cette solution ne soit pas un leurre pour le peuple et qu'elle ait l'approbation de l'Irlande.

Il termine par un éloquent appel au peuple irlandais, l'engageant à s'abstenir de toute violence et à espérer justice pour le peuple irlandais.

Le *Times* et le *Morning Post* attaquent violemment M. Gladstone et l'accusent d'avoir pour but unique de revenir au pouvoir.

— Le *Times* publie une dépêche de Vienne disant que M. Stransky, frère du ministre bulgare, est venu négocier avec la Landerbank un emprunt destiné à l'achèvement des chemins de fer bulgares.

— Le *Times* publie une dépêche de Constantinople disant que la Porte a ordonné au gouverneur de Tripoli de redoubler de vigilance et de surveiller les étrangers qui pourraient venir exciter des troubles.

PARIS, *20 octobre*. — Les journaux du soir publient une lettre de M. Wilson, annonçant qu'il assistera à la réunion convoquée à Tours le 25 octobre pour délibérer sur les accusations portées contre lui.

M. Wilson remercie les personnes qui ont pris l'initiative de la réunion et lui fournissent ainsi l'occasion de donner des explications publiques sur les faits qui lui sont reprochés.

— Le vice amiral Peyron a été nommé grand'croix de la Légion d'honneur et le contre-amiral Lespès a été nommé grand officier.

— On assure, dans les couloirs de la Chambre, que les adversaires du cabinet ne l'interpelleront pas à la rentrée; ils attendraient la discussion du budget avant de faire acte d'hostilité.

La *France* assure que M. Isaac, sénateur, interpellera le cabinet sur le décret relatif à l'union de l'Indo-Chine.

— Les journaux démentent que M. Wilson ait conféré hier avec le procureur général.

— Le général Caffarel a été extrait ce matin de la prison militaire et amené devant le juge d'instruction, qui lui a fait subir un long interrogatoire.

Le général relève maintenant de la justice civile et attend la décision du procureur-général, qui n'a pas encore statué.

— D'après une dépêche de Rome au *Temps*, on assure que la campagne d'Afrique se bornera à une grande démonstration aux environs de Massaouah, sans attaque contre les Abyssins tant qu'ils resteront dans l'intérieur.

VIENNE, *20 octobre*. — La *Presse* annonce que, en raison de la prorogation très prochaine du Reichsrath, le ministre du commerce se propose, de concert avec le gouvernement hongrois, de lui présenter un projet autorisant le gouvernement de l'Autriche-Hongrie à prolonger la durée des traités de commerce existant entre l'Autriche et l'Allemagne et entre l'Autriche et l'Italie, avec des modifications éventuelles, pour un semestre, soit du 1er janvier au 30 juin 1888.

BELGRADE, *20 octobre*. — M. Garachanine, ancien président du conseil, résidant à Bazzia, vient d'être l'objet d'un mandat d'amener. D'ailleurs, le prince Milan a résolu de faire emprisonner tous les membres influents de l'ancien parti progressiste. On s'attend à des troubles du côté de Nisch.

ST-PÉTERSBOURG, *20 octobre*. — M. de Giers a quitté sa propriété de Finlande et est rentré à St-Pétersbourg, où il a repris la direction des affaires étrangères. Plusieurs diplomates qui se sont entretenus avec lui, confirment l'intention du czar de dénoncer le traité de Berlin, aussitôt après son retour ici.

Le retard apporté par la Porte à la réception de M. de Nélidoff ne serait pas étranger à la décision de l'empereur. En effet, on croit dans nos cercles politiques que ce retard cache un rapprochement avec l'Autriche.

Canton de Fribourg

Conseil général. — Nous rappelons que le Conseil général de la ville de Fribourg est convoqué sur ce soir vendredi, à 5 heures, à l'école des filles, pour s'occuper du recours du Conseil communal dans ses rapports avec l'art. 27.

Beaux-arts. — Nous avons déjà annoncé qu'un de nos compatriotes, M. le statuaire Weber, avait été chargé de faire la statue du bienheureux Père Canisius, don qui sera offert à Léon XIII par le clergé du canton de Fribourg à l'occasion du Jubilé de Sa Sainteté. Le religieux est de grandeur naturelle, et en beau marbre blanc.

Un correspondant du *National* de la Chaux-de-Fonds loue le magnifique travail de l'artiste, l'intelligence parfaite avec laquelle il a compris son sujet et la fermeté avec laquelle il l'a exécuté.

Nous nous joignons volontiers à ces éloges et nous adressons nos meilleures félicitations au jeune statuaire.

Rectorat de Saint-Maurice

Dimanche 23 octobre

FÊTE DU TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR

A *2 heures*. Procession en l'honneur de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, à **Bourguillon.**

Les vêpres auront lieu à 1 ½ heure. La procession se rendra à Bourguillon par le Stalden et les ponts, et rentrera par Lorette.

Au retour, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Eglise de Notre-Dame

Dimanche 23 octobre

DÉDICACE DE L'ÉGLISE

La veille, à 3 ½ heures, premières Vêpres solennelles.

Le matin, messes basses à 5 ½ h. et à 6 h.

Office solennel à 7 ½ h. et bénédiction.

Secondes Vêpres solennelles à 2 ½ h. et bénédiction.

Dimanche 30 octobre

OCTAVE DE LA DÉDICACE

Messes et Offices aux mêmes heures.

Chronique religieuse

L'ADRESSE

DES CARDINAUX-ÉVÊQUES SUBURBICAIRES A NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LE PAPE

Les six cardinaux-évêques d'Ostie et Velletri, de Porto et Sainte-Rufine, d'Albano, de Palestine, de Sabine et Frascati, viennent de présenter au Souverain-Pontife l'Adresse suivante. Nous savons qu'une Adresse analogue va être envoyée à Sa Sainteté par tout l'épiscopat italien:

Très Saint-Père,

Votre Sainteté, dans la lettre du 15 juin adressée au cardinal secrétaire d'Etat, déplore, de même qu'Elle l'avait déjà fait solennellement dans l'allocution consistoriale du 23 mai précédent, la condition à laquelle, depuis plusieurs années, est réduit le Pontificat romain, et qui, par les violences et les outrages, est devenue indigne du Chef suprême de l'Eglise catholique et incompatible avec la liberté du ministère apostolique. En même temps, Votre Sainteté réclame un état de choses où le Pontife romain ne soit assujetti à personne et jouisse d'une liberté entière et non illusoire. Enfin Votre Sainteté déclare et montre à l'évidence que la sauvegarde vraie et efficace de la dignité, de l'indépendance et de la liberté pontificales, dans l'ordre présent de la divine Providence, ne peut être que la vraie et effective souveraineté temporelle, c'est-à-dire le principat civil dont le Siège Apostolique a été spolié et que Votre Sainteté a le devoir de défendre et de maintenir, devoir que le serment religieux rend encore plus sacré.

Nous, cardinaux évêques suburbicaires, liés aussi par le même serment et constitués pour gouverner les diocèses voisins de Rome, nous trouvant auprès de Votre Sainteté, nous sentons le poids de la condition actuelle, qui devient de moins en moins tolérable à Rome pour le Siège Apostolique, parce qu'il est à la merci de ceux qui, selon leurs caprices, aggravent de plus en plus la situation où ils l'ont réduit. Aussi est-il de notre devoir d'adhérer pleinement aux plaintes, réclamations, remontrances et déclarations qu'il a émises, et nous aimons à publier notre humble adhésion en présence de toute l'Eglise. Toute notre gloire consiste à adopter de tout cœur les enseignements de Votre Sainteté, qui est Pierre vivant et régnant dans toute l'Eglise. C'est pourquoi nous nous glorifions d'adhérer entièrement à ce que Votre Sainteté enseigne sur la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Siège. Et de même que nous nous réjouissons des joies et triomphes de Votre Sainteté dans le gouvernement de l'Eglise universelle, que Dieu ne manque pas de réconforter par ses grâces spéciales, surtout en temps de persécution, de même aussi nous partageons les peines et les épreuves de Votre Sainteté pour les outrages qui lui viennent de l'ingratitude de fils égarés.

Une preuve éclatante de la bienveillance particulière de Dieu envers l'Eglise aujourd'hui si éprouvée est fournie par le concours des fidèles qui, en personne ou par leurs offrandes, affluent de toutes les contrées de la terre au centre de l'unité pour prendre part aux fêtes du Jubilé sacerdotal de Votre Sainteté, et cela avec tant d'unanimité, que Dieu seul peut l'inspirer dans le cœur des hommes. Nous nous en réjouissons dans toute l'effusion de notre âme, et avec la sainte Eglise et avec Votre Sainteté, et nous en rendons de vives actions de grâces à la Bonté divine, dans laquelle nous plaçons notre confiance, et nous ne cesserons jamais d'espérer que Jésus-Christ Notre-Seigneur exaucera les communes prières.

et secondera les justes désirs de Votre Béatitude, aux pieds de laquelle nous nous prosternons en demandant pour nous et pour nos diocèses respectifs la bénédiction apostolique.

Rome, 8 septembre 1887.

(Suivent les signatures.)

Bibliographie

La Mort et ses Enseignements, par le R. P. Schouppe, S. J. Premier fascicule : une brochure in-18 de 32 pages. Prix : 20 cent.; Second fascicule : une brochure in-18 de 32 pages. Prix : 15 cent.; Troisième fascicule : une brochure in-18 de 32 pages. Prix : 10 cent.; Quatrième fascicule : une brochure in-18 de 32 pages. Prix : 15 cent.; Les quatre fascicules ensemble : Prix : 40 centimes. Société de Saint-Augustin, *Bruges,* et à l'*Imprimerie catholique Fribourg, Suisse.*

Voulez-vous vivre tranquille et sans souci du lendemain, c'est-à-dire bien vivre ? Lisez, relisez, méditez ces quatre fascicules; vous y trouverez le secret de désarmer la mort, cette gêneuse qui trouble vos joies en attendant qu'elle les anéantisse, d'en faire une alliée, une amie et l'auxiliaire de vos mérites, en attendant qu'elle les couronne.

On dit que l'autruche, quand un danger la menace, cache sa tête dans le sable, croyant n'être plus vue de l'ennemi qu'elle ne voit plus, et, ainsi lui échapper. Que d'hommes font de même à l'égard de la mort ! Tous y vont, tous y courent, mais combien la regardent en face ? Ce serait cependant la meilleure, la seule manière de ne pas trembler devant elle. Craindre est prudence; avoir peur est lâcheté; la mort ne fait point peur à ceux qui la craignent. Voilà ce que démontre le P. Schouppe en ces pages où rien n'est abstrait, où les leçons de la mort s'apprennent sur des faits, où l'expérience de ceux qui nous ont précédés est mise à notre service dans une question d'intérêt suprême qui ne comporte pas d'expérience personnelle; tout y est lumières pour l'esprit, émotion pour le cœur, réconfort pour la volonté; la curiosité même y trouve son compte.

Le premier fascicule montre que la pensée de la mort, importune aux mondains, familière aux sages, consolante pour les chrétiens, est utile à tous.

Dans le deuxième, l'auteur décrit notre position ici-bas sous la loi de la mort, loi inévitable, universelle, toujours menaçante, qui nous invite à être toujours prêts afin que notre mort, si elle est subite, ne soit point imprévue.

Le troisième fascicule est un des plus intéressants par le nombre de faits qu'il rapporte, un des plus utiles par les avertissements qui se dégagent de ces faits : il traite de la fréquence des morts subites, de leurs causes, de leurs conséquences diverses selon les états de celui qu'elle frappe. D'excellents conseils sur la préparation prochaine à la mort, préparation qu'il est nécessaire de faire en pleine connaissance, et des considérations très vraies sur la douteuse sincérité des conversions *in extremis : Conversio infirmi infirma,* termine ce volume.

Le Père Schouppe, dans son quatrième fascicule, dépeint la mauvaise mort et en étudie les causes; puis il s'étend longuement sur la douceur de la bonne mort, qui, pour l'âme fidèle, n'est pas une fin, mais une aurore et le commencement de la vraie félicité.

« Ouvrez ces petits livres, dirons-nous avec l'auteur. Vous les lirez avec d'autant plus de plaisir que, dans les cendres de la mort, vous découvrirez les germes de la vie; et que, sous le voile transparent d'histoires et d'anecdotes, vous verrez resplendir les plus belles vérités. »

H. D.

M. Soussens, *rédacteur.*

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

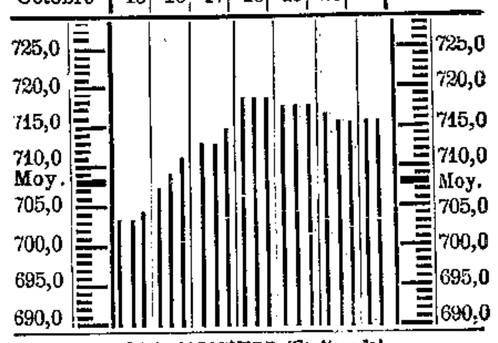

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Octobre	15	16	17	18	19	20	21	Octobre
7 h. matin	0	-1	0	1	0	3	0	7 h. matin
1 h. soir	5	2	2	8	5	12	4	1 h. soir
7 h. soir	3	1	2	5	5	5		7 h. soir
Minimum	0	2	0	1	0	3		*Minimum*
Maximum	5	-1	2	8	5	12		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C

Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

Changement de domicile

Le soussigné avise son honorable clientèle et le public qu'à partir de ce jour il a transféré son commerce de chaussures **La Concurrence,** aux Arcades, dans le premier magasin, vis-à-vis de **MM. Schmidt, Beringer et Cie.** (O. 803/639)

Il profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance et se recommande à l'avenir. **Jean DOSSENBACH,**

précédemment rue de Lausanne.

UNE BONNE FAMILLE

du canton de Soleure prendrait en échange d'une jeune fille qui désirerait apprendre le français dans le canton de Fribourg, un jeune garçon qui, de son côté, pourrait apprendre l'allemand. — S'adresser à **M. le curé Studely,** à **Bettlach** *(Soleure).* (O. 808/642)

A vendre

un parti de 3000 litres eaux-de-vie de marc et lie vieilles du pays ; pour traiter s'adresser à **L. Rossier-Barrelet,** distillateur, à **Vevey.** (O. 807)

Le soussigné rappelle au public qu'il continue, comme du passé, le canage, soit le tressage de joncs pour chaises, tabourets, etc., ainsi que la partie de tapissier-matelassier. (809/643)

A. FRAGNIÈRE,
110, Escalier du Collège, 110.

Le Savon au baume de Pin

DE BERGMANN & Cie, A DRESDE

est le seul savon efficace pour faire disparaître rapidement toutes les *impuretés de la peau, points noirs, feux et rougeurs du visage* et des mains et procure en peu de temps un teint d'une blancheur éclatante. (O. 428)

Le morceau **50** et **75** centimes.

Pharmacie Vilmar-Gœtz, à Fribourg.

Emplâtre
contre les
rhumatismes
et le lumbago

recommandé par les médecins, agissant sûrement et promptement dans tous les cas de lumbago, douleurs des reins, rhumatismes et goutte. Boîte en ferblanc Fr. 1.25. Engros : chez H. Scholinus, Pharmac. à Flensbourg. Dépôt général pour la Suisse : Pharm. Hartmann à Steckborn; en détail dans les pharm.

Dépots : *A Fribourg :* Pharm. Schmid, Pharm. Boéchat et Bourgknecht. — *A Châtel-St-Denis :* Pharm. Wetzstein. — *A Estavayer :* Pharm. Porcelet. (284/227)

Oremus pro Pontifice nostro
à 1, 2 ou 3 voix égales ou 4 voix mixtes
Prix de l'exemplaire : 10 cent.

Plus de maux de dents!
LES
gencives malades guéries instantanément
PAR LA CÉLÈBRE
EAU DENTIFRICE
Anathérine
du Dr J.-G. POPP,
dentiste de la Cour I. R. à Vienne.

Par l'emploi de cette eau avec la **Pâte dentifrice du Dr POPP ou poudre pour les dents,** on obtient et on conserve toujours de

BONNES ET BELLES DENTS

et on guérit en même temps toutes les maladies des dents et de la bouche, ce qui est d'une importance capitale pour avoir un estomac sain.

Le plombage des dents creuses se fait de la manière la plus sûre avec le célèbre

Plomb dentaire du Dr POPP

que chaque personne peut se placer elle-même dans la dent creuse.

Les remèdes dentaires du Dr POPP n'ont pu être égalisés par d'autres jusqu'à ce jour. Leur efficacité est garantie en suivant exactement le mode d'emploi.

Le savon aux herbes du Dr POPP est le remède le plus sûr contre les éruptions de la peau.

Ce savon est très salutaire dans son emploi AUX BAINS comme son usage l'a prouvé bien des fois.

Se vend à Fribourg : Boéchat et Bourgknecht, pharm. ; A. Pittet, pharm. ; Ch. Lapp, droguerie ; Vilmar-Gœtz. pharm. ; *à Châtel-St-Denis :* L. Wettstein, pharm. ; *à Payerne :* Pharmacie Muller ; *à Morat :* Golliez, pharm. ; *à Estavayer :* Porcelet, pharm. ; *à Romont :* Comte, pharm. ; *à Avenches :* Gaspary, pharm. ; *à Genève :* Burkel, frères (en gros). (O.429)

Catarrhe vessical

J'ai le plaisir de certifier par la présente que M. **Brémicker,** méd. prat. à **Glaris,** m'a guéri d'un **catarrhe vessical chronique,** accompagné de **micturition** (besoin fréquent de rendre l'urine), **d'ardeur d'urine** dans un âge de 56 ans. Aucun dérangement professionnel ! **J. Rœtz.** (O.329/99/411).

Eichholz, près Messen, août 1886.

UN PARFAIT MODÈLE
DE LA PIÉTÉ FILIALE

VIE DE Mme MARIE-ÉLISABETH BRY
PAR LE R. P. OSTER
de la Congrégation du Saint-Esprit
et du Saint-Cœur de Marie.
Prix . . . . . 8 francs.

EN VENTE AU DÉPOT DE

HOUILLES ET COKES
DE
Cyp. GENDRE, à Fribourg
AVENUE DE LA GARE
(ancien dépôt de MM. Rauch et Compagnie)

De la houille de forge;
» » » **de chauffage et de cuisine;**
Du coke lavé, première qualité.
S'adresser au bureau de service du *Camionnage, N° 267, rue de Romont.* (O 806)

La filature de chanvre et d'étoupes à Hirschthal
gare Enttelden près Aarau

avantageusement connue depuis nombre d'années, distinguée aux concours agricoles suisses et récemment remontée à neuf, se recommande aux agriculteurs pour broyer, peigner et **filer à façon** et pour écrêmer le fil au naturel. *Prix modérés,* service consciencieux, fils réguliers et forts. Sur demande, on fait aussi la toile. Toutes les filasses sont toujours assurées contre l'incendie. (O. 785/635)

SCHINDLER & FRICKER

Dépôts chez : *Gendre, expéditeur, à* **Fribourg ;** *Inmoos-Biolley, à* **Avenches ;** *Veuve Jomini-Rapin, à* **Payerne ;** *Edouard Rufener, à* **Estavayer ;** *Veuve Joséphine Gremaud, à* **Bulle ;** *Hager, teinturier, à* **Morat ;** *Madame Rossier, en gare à* **Palézieux ;** *Rossier-Pernet, à* **Romont ;** *Gabriel Fâme, à* **Oron.**

L'Almanach catholique
DE LA SUISSE FRANÇAISE
Pour 1888
PRIX : 30 centimes

SOMMAIRE. — La Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis, de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie. — Ce qu'il faut faire pour rendre la vie méritoire. — Sa Sainteté Léon XIII. — Un an de vie ou la nuit aux merveilles. — Le cardinal Mariano Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII. — Le T. R. P. Beck, 22e général de la Compagnie de Jésus (1795-1887). — Tir fédéral de Genève. — Fribourg auprès du tombeau du B. Nicolas de Flüe. — La tournée du démon. — La catastrophe de Zoug. — M. Badoud, révérend Prieur de Broc. — Le timbre-poste. — La médaille de Saint-Paul. — Une page de Louis Veuillot. — Chanson de saint Nicolas. — Histoire d'un pâté de lièvre et d'une servante de curé. — Le prix du secret. — Le chantre du *Ranz des vaches.* — Le *Caïon et scha Cordetta.* — Le chapeau d'escargots et la robe ventre de biche.